ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Arabella et St Denis. Dans l'ilet borné par lesdites rues, les rues St-Charles et Joseph.

Geo. H. Vennard vs Henry L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,361—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 20 juillet 1899, à midi; de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances, à cela appartenant ou en quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues St Denis, Arabella et Joseph, désigné comme ilet No 4 sur le plan original de Hurtsville dressé par L. Buisson, voyer, le 17 mars 1837 et déposé à l'étude de Edward Barnett, ancien notaire, lesquels dits lots de terre sont désignés par les Nos six, sept et huit, sur un plan exécuté d'arpentage fait par S. G. De l'Isle, arpenteur le 30 janvier 1893, annexé pour référence à un acte passé pardevant J. Woulfe, notaire de cette ville, le 4 avril 1893, lesdits lots contigus, et ont d'après le dit devis, les suivantes dimensions à savoir: Les lots six et sept mesurant chacun trente quatre pieds de face à la rue Arabella, trente quatre pieds de largeur sur la ligne du fond, sur les mitoyennes profondeurs: le lot No six a une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No cinq de cent trois pieds, huit pouces et deux lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No sept de cent douze pieds sept pouces et quatre lignes; le lot No sept a une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No six de cent douze pieds sept pouces et quatre lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No huit de cent un pieds six pouces et six lignes; le lot No huit formant l'encoignure des rues Arabella et St Denis et mesurant trente quatre pieds, cinq et trois cinquième de pouces de face à la rue Arabella la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No sept de cent un pieds six pouces, et six lignes et une profondeur et façade sur la rue St Denis de cent pieds et six pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Andrew H. Wilson, avocat pour le plaignant.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Cinquième District.

Thomas P. Robinson vs Andrew H. Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,281—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié du lot No 19, dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 128 borné par l'avenue Pacifique, la rue Elmira, la rue Market maintenant avenue Opelousas, et la rue Jackson, maintenant avenue Slidell, mesurant quinze pieds de face à l'avenue Pacifique, sur cent vingt-quatre pieds de profondeur plus ou moins; acquis le 10 mai 1887, enregistré dans C. O. B. 127, folio 444.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Wm J. Hennessey, avocat pour le plaignant.
30juin—30—juil 7 14 21 28—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District,

Connue comme les Nos 1716 et 1718 rue Union, entre les rues Prosper et Solidelle.

Third District Building Association vs Mme Catherine Oberling.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 59,392—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1899 à midi des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, avec améliorations, situé dans le Trois.ème District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No 1C dans l'ilet No 52, et mesurant vingt-sept pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Union sur cent vingt deux pieds onze pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank Zengel, avocat pour le plaignant.
8 juil—8 9 14 22 28—aout 4 10

AVIS AUX CREANCIERS.

F. Desmarais vs Moreaux-Wolbrette Shoe Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,178—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par David Wolbrette, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour,

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

9 juil—9 13 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph Beaulieu,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,991—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Candide Beaulieu, femme de James G. Ruffier, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

7 juil—7 11 16

AVIS.

Excursion du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A M et arrivent à 7.35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret
J. S. LANDRY, et les Passagers
Surintendant.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Carondelet et Delachaise.

Connue comme No 3505, rue Carondelet.

Mme John Gauche vs Mme Laura N. Angell.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 58,983—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 426, borné par les rues Carondelet, Delachaise, Baronne et Foucher, formant l'encoignure des rues Delachaise et Carondelet, et mesurant cent quarante six pieds, onze pouces et quatre lignes de face à la rue Carondelet, cent trente-cinq pieds, trois pouces et deux lignes en largeur dans le fond, cent quarante-huit pieds deux pouces de profondeur et façade à la rue Delachaise et cent quarante sept pieds, neuf pouces de profondeur sur le côté vers la rue Foucher, le tout en mesure américaine, ladite propriété se compose des lots 1, 2, 3, 4 et 21 et deux tiers partie du lot cinq d'après le plan de ladite propriété annexé à un acte de vente passé pardevant W. T. Lashem, notaire, le 26 mars 1863; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et avantages y appartenant ou de quelque manière en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Edwin T. Merrick, avocat pour la plaignante.
10juin—10 16 23 30—juillet 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée du Premier District.

Etant la bâtisse ardoisée à deux étages en briques,

Connue comme le nouveau No 832 (vieux No 239) rue Baronne, entre les rues Julie et St-Joseph.

Mme Frances E. Patton vs Mme Georgia J. Muncy.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 59,420 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entres les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Julie et St-Joseph, et mesurant, mesure anglaise, vingt-cinq pieds à la rue Baronne, la même façade sur une allée de vingt pieds sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante-huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

Mercer W. Patten, avocat pour la plaignante.

Mem: Le shérif toutefois, est autorisé par la plaignante d'annoncer que la plaignante accepters jusqu'au montant de son jugement (de $3,300 avec 8 0|0 du 10 septembre 1897 jusqu'au paiement) un tiers ou plus comptant et la balance en billets de un et deux ans, portant intérêt au taux de 8 0|0 par an de la date de la vente jusqu'au paiement garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale, avec toutes les clauses usuelles de sécurité relatives au transfert de la police d'assurance. 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès, etc.

23 juin—23 24 30—juillet 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme Nos 620 et 624, rue Ste-Marie, entre les rues St-Thomas et Chippewa.

Canal Bank vs Armand Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,465—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, habitudes, servitudes, et dépendances à cela appartenant situés et trouvant et étant dans le Faubourg Buna, Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 35 maintenant ilet No 68 borné par les rues Ste-Marie, Fulton ou St Thomas, St André et Chippewa. Un desdits lots est désigné par le No vingt sept, d'après le plan dressé par Hugh Grant, voyer de la ville de Lafayette, daté juin 1847 et déposé comme plan No 50 du livre de plans No deux de William Christy, autrefois un notaire en cette ville, et mesurant trente deux pieds de face sur ladite rue Ste-Marie sur cent vingt-neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Et l'autre lot est désigné par le No vingt-huit sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil le 17me jour de décembre 1851, et déposé en l'étude de H B. Cenas, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot mesurant trente-cinq pieds, huit pouces six lignes de face à la rue Ste-Marie sur cent quatre-vingts pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Branch K. Miller, avocat pour le plaignant.
9 juin—9 16 23 30—juil 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Deuxième District,

Connue comme le No 815 rue Salcedo, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

A. L. Bicocchi et al., liquidateurs, etc. vs Charles Jenkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,154—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Dumaine, Lopez et Ste-Anne, désigné par la lettre "A," sur un croquis annexé à un acte d'achat par la Italo-American Homestead Association, daté le 14 juin 1893 et mesurant, d'après ledit croquis, trente pieds de face à la rue Salcedo, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.

U. Marigoni, Jr., et H. S. Suthon, avocats pour les plaignants.
10 juin—10 11 16 23 30—juil 7 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Sixième District.

I. Un carré d'ilet borné par les rues Lowerline, Pine, Market et Elizabeth.
II. Un carré d'ilet borné par les rues Lowerline, Piney Ferdinand et Elizabeth.
III. Cinq lots de terre dans l'ilet borné par les rues Elizabeth, Pine, Broadway et Ferdinand.
IV. Trois lots de terre dans l'ilet borné par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Chestnut.
V. Une partie d'un carré d'ilet borné par les rues Foucher (maintenant Magazine), Broadway, Front et Pine.
VI. Quatre lots de terre dans l'ilet borné par les rues Oliver, Wall, Broadway et Chestnut.
VII. Dix lots de terre dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance et State et la ligne de Hurstville,
VIII. Un lot de terre dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Delachaise, Carondelet et Baronne.
La bâtisse connue comme le No 1725 rue Delachaise.

Avec toutes les améliorations qui peuvent se trouver sur les propriétés ci-dessus.

Dans l'affaire de

Henry Ash vs Samuel J. Hart et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,445—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 13 juillet 1899 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain ilet de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant; ledit ilet est désigné par le No 24 de Greenville, borné par les rues Lowerline, Pine, Market et Elizabeth, et mesurant Trois cents pieds de face sur chacune desdites rues Lowerline et Pine et Deux cent quarante pieds de face sur chacune desdites rues Market et Elizabeth.

2° Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 25 de Greenville, borné par les rues Lower Line, Pine, Ferdinand et Elizabeth, et mesurant trois cents pieds de face à chacune des dites rues Lower Line et Pine et deux cent quarante pieds de face à chacune des dites rues Ferdinand et Elizabeth.

3° Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations ladessus et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 26 de Greenville, désignés par les Nos 7, 9, 16, 17 et 18, lesquels dits lots Nos 7 et 9 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Elizabeth sur une profondeur de cent vingt pieds; le lot No 9 formant l'encoignure des rues Elizabeth et Pine et les lots Nos 16, 17 et 18 mesurant chacun Trente pieds de face à la rue Broadway sur Cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 16 forme l'encoignure des rues Broadway et Ferdinand

4° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, privilèges, et servitudes et avantages à cela appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 27 de Greenville, bornés par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Chestnut, désignés par les Nos 18, 19 et 20, et lesdits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

5° Tout ce qui reste de l'ilet original No 13 de Greenville, borné par les rues Foucher (maintenant Magasins), Broadway, Front et Pine, laquelle portion restante dudit ilet mesurant deux cent-quarante pieds de face à la rue Magasins, cent quatre vingt-douze pieds de face à la rue Broadway, de la centcoinquipieds plus ou moins, le long de la base de la nouvelle levée, de là le long du chemin public à la rue Pine, de là vingt trois pieds pas de pouces et quatre lignes de face à la rue Pine.

6° Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, dans l'ilet No 37 de Greenville bornés par les rues Oliver, Wall, Broadway et Chesnut, lesdits lots étant désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9, lesquels dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Oliver sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 6 formant l'encoignure des rues Oliver et Chestnut.

7° Dix certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, dans l'ilet No 13 de Bloomingdale, bornés par les rues Magasins, Constance, State et la ligne de Hurstville, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 1 à 5 et 14 à 18 et mesurant chacun trente pieds de face à la rue State sur une profondeur de cent trente pieds entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues State et Constance. Le lot No 14 formant l'encoignure des rues State et Magasins.

8° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, dans l'ilet No 427 (autrefois No 23 du Faubourg Plaisance) borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Carondelet et Baronne, désigné comme lot No 18 et mesurant trente pieds de face à la rue Delachaise sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui fut acquise par ladite Mme Helen H. Hart, femme de Maurice J. Hart et Samuel J. Hart, comme seuls et uniques testamentaires et héritiers institués et légataires universels du défunt Judah Hart comme il appert par jugement de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire de la succession de Judah Hart No 55,783 du docket de ladite Cour et enregistré dans le livre du bureau des transfers — Folio —

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

T. M. Miller, avocat pour le plaignant.
9 juin—9 10 16 23 30 —juil 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande portion de terrain de valeur dans le Sixième District.

Faisant face aux deux rues Soniat et Dufossat, entre les rues Breslau et Long.

Mme Mary A. Vaught, femme de D. A. S. Vaught, vs Emile Jordy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 59,478 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine pièce ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, située dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie de dela communément nommée Faubourg Avart et dans l'ilet borné par les rues Dufossat, Breslau, Long et Soniat, laquelle est numérotée 92 sur le plan original dudit Faubourg Avart et laquelle dite portion de terre est située sur la rue Soniat à une distance de cent pieds de l'encoignure des rues Soniat et Breslau, et mesurant cent pieds de face à la rue Soniat sur deux cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant au travers à la rue Dufossat sur laquelle elle a une façade de cent pieds et étant borné sur le côté vers la rue Breslau par la propriété transférée à A. F. Allison, le 28me jour de mai 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Denègre, Blair & Denègre, avocat pour la plaignante
9 juin—9 16 23 30—juil 7 13

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 515 et 517 rue Première, entre les rues Rousseau et St Thomas.

COTTAGE SIMPLE,

Avec Ecurie, rue Quatrième, entre les rues Chippewa et Annonciation.

L'Encoignure des rues Newton et Quatrième, dans la Paroisse Jefferson, Gretna, Louisiane.

Succession de Mme Rosa Demuth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 59,268. — En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Caron delet, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 26 juillet 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Annonciation, Chippewa et Washington, ledit lot est désigné par le Numéro Quatorze sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, sous la date du 16 avril 1840 et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas ancien notaire en cette ville et mesurant trente pieds (30) de face à la rue Quatrième, sur cent vingt-cinq pieds (125) de profondeur entre lignes parallèles, acquis par ledit Frank Denarth pendant la communauté d'acquêts et de gains existant entre lui et ladite défunte, de la Fidelity Building and Loan Association par acte passé pardevant Théo. Cotonio, un notaire en cette ville, le 24 avril 1895, enregistré dans le bureau des transferts, livre 157, folio 346.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Soraparu, Rousseau et Fulton, maintenant St Thomas, mesurant vingt neuf pied (29) cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles également acquis par ledit Frank Denarth d'après le dit acte passé pardevant Theo Cotonio, notaire le 24 avril 1895.

3° Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, et avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le village de Michaninkham, paroisse Jefferson, Etat de la Louisiane, et désigné comme lot numéro cinq (5) de l'ilet No onze (11) borné par les rues Troisième, Quatrième Lavoisier et Newton, d'après un plan dressé par Hugh Grant, voyer, daté le 2 février 1842 et déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire en cette ville de la Nouvelle-Orléans, ledit lot formant l'encoignure des rues Newton et Quatrième et mesurant cinquante pieds (50) de face à la rue Quatrième, cent vingt-six pieds (126) et cinq pouces de profondeur et façade à la rue Newton, cent vingt six pieds (126) et cinq pouces sur la ligne le séparant du lot numéro quatre, et cinquante pieds de largeur sur la ligne du fond; étant la même propriété qui fut acquise par Frank Denarth par achat de la succession de Joseph Heckelberger, No 76 du docket de la 21me Cour Judiciaire de District dans et pour la paroisse de Jefferson, Louisiane, d'après acte passé pardevant ——— notaire, le 17me jour d'avril 1898. Ledit acte étant enregistré dans le bureau des transferts de Jefferson, Louisiane, dans le livre des transferts V, folio 207.

Conditions—Comptant Acte de vente pardevant Bus. Rouen, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1899 devant être assumées par l'acquéreur; un dépôt de 20 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour her la vente.

Avis—La première et la deuxième propriétés décrites seront vendues ensemble.

E. A. CARRERE,
Encanteur, 806 rue Perdido.

Edgar M. Cahn, avocat
23 juin—23 30—juil 7 14 21 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Sixième District.

Une formant l'encoignure des rues Perrier et Cadix, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Valence et Colisée,

Et l'autre dans le même ilet, faisant face à la rue Perrier.

Mme Mary Amelia Roussel, veuve de Wm Devlin vs L. J. Barthélemy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 59,661—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, etc., à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadix, Valence, Colisée (autrefois Plaquemines) et Perrier, lequel est désigné par l'ilet No 46, sur un plan d'Ouest Bouligny, fait par J. F. Zimple, voyer, le 18me jour de mars 1834 et déposé pour références en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, lequel dit morceau ou portion de terre forme l'encoignure des rues Perrier et Cadix et mesurant soixante pieds de face à la rue Perrier sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Cadix.

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet que la propriété en ceci ci-dessus décrite laquelle dite portion de terre commence à une distance de cent cinq pieds de l'encoignure des rues Perrier et Cadix et mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Perrier, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest Lee Sansum, avocat pour le plaignant.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 3

PAR LE CONSTABLE.

Pontchartrain Land Company, Limited, vs Martha Johnson.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 30,525—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans daté 16 juin 1899, j'ai saisi et le 31 juillet 1899, à midi, je vendrai à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, La moitié de l'ilet 342, 7me district de la Nlle Orléans, Lne., près la rue Cambronne, lequel ilet est borné par les rues Cambronne, Mobile (anciennement Dixième), Nelson et Dante (anciennement Madison), la moitié de l'ilet mesurant 150 pieds plus ou moins, sur la rue Mobile, ou Dixième, et la rue Nelson, et 300 pieds plus ou moins sur la rue Cambronne, traversant de Mobile à la rue Nelson. Conditions—Comptant au moment de l'adjudication LEON MARTINY, Constable,

29 juin—29—juil 6 13 20 27 31

Mme Ernest Haistre vs Mme Miguel.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nlle Orléans. Nos 32 428—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques à mon entrepôt, No 409, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St Louis, dans le Second District de cette ville, MARDI, le 11 juillet 1899, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison, un piano, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. LEON MARTINY, Constable de la Deuxième Cour de Cité. 1er juil—1er 6|11

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Splendide Propriété Commerciale,

No 610 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse.

Un Cottage Double, Nos 1450 et 1452 rue Nord Claiborne, entre Columbus et Kerlerec. Une Résidence à deux étages, No 825 rue Barracks, entre Dauphine et Bourbon. Cotta Double Nos 1143 et 1145 avenue St Bernard, coin Roman.

Succession George Muller.

No 58,136—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, bureau, No 821 rue Gravier—JEUDI le 3 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 23 juin 1899, par l'Honorable Fred D King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec une bâtisse à trois étages en briques et autres améliorations, droits, voies, privilèges et servitudes qui s'y trouvent et y appartenant en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Chartres, Douane et Royale, désigné par le No 45, mesurant 25 pieds de face à la rue Bienville sur 79 pieds 11 pouces de profondeur, le tout en mesure anglaise

Les améliorations comprennent une bâtisse substantielle en briques à trois étages avec mansarde; ayant une galerie de devant au premier étage pouvant servir comme magasin, manufacture, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passage, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 630 borné par les rues Claiborne, Robertson, Columbus et Kerlerec, désigné comme lot No 3 de l'ilet No 7, d'après un plan dressé par Bourgeroi, daté du 10 avril 1839, déposé en l'étude de Lucien Hermann ancien notaire, ledit lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à ladite rue Claiborne, 127 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2, 136 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4, et 32 pieds 9 pouces de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations consistent en un cottage double, retiré, contenant, de chaque côté: galerie de devant, deux chambres et cuisine séparée, hangars, cuves, etc., trottoirs, allée de côté et cour pavée.

3° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rue Barracks, Esplanade Bourbon et Dauphine, désigné par la lettre N sur un dessin fait par J. A. d'Hémécourt, voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, daté du 21 février 1868, et mesurant, en mesure américaine, d'après cela, 22 pieds 1 pouce de faîte sur la rue Barracks, 53 pieds, 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Dauphine, 54 pieds et 4 pouces de profondeur sur l'autre côté, et 22 pieds et 2 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 825 rue Barracks, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, le même étant connu comme le lot No 20 dans l'ilet No 80 du plan de la ville.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages avec ardoisé, contenant corridor d'entrée et d'escalier, salon, salle à manger, cuisine et trois chambres à coucher, galeries de devant et de côté sur le premier étage, cuve, etc, dans la cour; trottoir, allée, et cour pavés, gas partout, murs bien tapissés.

4° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St Bernard et London et les rues Solidelle, Nouvelle Claiborne, Prosper, sur un plan par J. A D'Hémécourt, voyer, daté le 27 avril 1875 attaché à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire de cette ville, le 29 juin 1875 désignés comme lots Nos 10 et 11, lesdits lots de terre mesurant comme suit: Lot No 11, 40 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur l'avenue London, 91 pieds de profondeur et de face sur la rue Solidelle, 100 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 10. 18 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, lot No 10